



RENCONTRE NATIONALE TRIATHLON UGSEL 2022

23 & 24 mai 2022
à MONTBERT (44)



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

PAYS DE LA LOIRE



Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique
277, rue Saint Jacques
75240 PARIS Cedex 05
Tel : 01 44 41 48 52



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ASPECTS PRATIQUES et LOGISTIQUES

ACCUEIL	Accueil des équipes le lundi 23 mai à partir de 13h à MONTBERT - complexe sportif, rue des Moulins
CONTACT ORGANISATEUR	Comité Ugsel Loire Atlantique – Centre Ozanam - 15 rue Leglas Maurice - BP 44104 - 44041 NANTES CEDEX 1 - ☎ 02.51.81.64.13 mail : ugsel@ec44.fr
REFERENT LOCAL	Nicolas MARZIN – directeur départemental UGSEL 44 – 06.47.66.69.23 – nmarzin@ec44.fr
REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL	Tugdual TOULARASTEL
RESPONSABLES COMPETITION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stéphane COCANDEAU (06 50 90 83 86) - Mail : stephanecocandeau@outlook.fr ▪ Simon DELANOE (06 37 43 83 83) ▪ Alexandre TRIBONDEAU (06 31 74 25 57) ▪ Baptiste CHAUVET (06 89 16 75 17) - Mail : baptiste-chauvet-44@hotmail.fr
LIEU DE LA COMPETITION	Complexe sportif, rue des Moulins, 44140 Montbert
ACCES	Grand parking accessible pour les cars par la rue des moulins, un fléchage sera mis en place.
INSCRIPTION / ENGAGEMENT	<p>INSCRIPTION DES EQUIPES QUALIFIEES SUR USPORT (Equipe de 4 obligatoirement mixte) Nombre de place limité à 20 équipes pour les catégories benjamins et minimes. Limitation à 15 équipes pour la catégorie cadets/juniors. Les équipes seront qualifiées suite à leur championnat territorial ou retenues sur ordre d’inscription (si pas de championnat territorial).</p> <p>Date limite d’inscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les comités extérieurs aux Pays de Loire : 29 avril 2022 – questionnaire de participation à renvoyer pour cette date • Pour les comités des Pays de la Loire : 13 mai 2022 impérativement, questionnaire de participation à renvoyer pour cette date
DROIT D’ENGAGEMENT	Droit d’engagement par élève : 12 €
FORFAIT HEBERGEMENT / RESTAURATION / FRAIS LOGISTIQUE	<p>Le forfait hébergement / restauration est obligatoire pour tous (élèves, encadrants, jeune officiel, chauffeurs). Il comprend 1 nuit, 1 petit déjeuner, le repas du lundi soir et celui du mardi midi. En option, panier repas du mardi soir à 6.10€ à réserver lors de votre inscription.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait hébergement/restauration/logistique : 50€ / personne <p>Le règlement est à envoyer à l’Ugsel 44 en précisant au dos du chèque le championnat concerné. Aucun remboursement en cas de désistement.</p> <p>Prévoir un chèque de caution de 300€ à l’ordre de l’Ugsel 44 (hébergement)</p>
HEBERGEMENT	<p>Le camping les rives de Grandlieu, situé 1 avenue de Nantes, 44310 Saint Philbert de Grandlieu (20 km du lieu de la compétition). Prévoir sacs de couchage et linge de toilette. https://www.camping-lesrivesdegrandlieu.com/</p>

RESTAURATION	<p>L'organisateur propose l'organisation suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi 23 Mai au soir : repas traiteur - Mardi 24 Mai matin : petit déjeuner au camping - Mardi 24 Mai midi : foodtruck galettes-crêpes à Montbert - Mardi 24 Mai au soir : panier pique-nique (6.10€ sandwich, gâteau, boisson) – facultatif mais à réserver dans le questionnaire de participation.
CAUTION DOTATION MATERIEL	<p>Chaque équipe engagée recevra, le jour de la compétition, sa dotation matériel (dossard, plaque de cadre VTT, colliers serre-câble pour la plaque vélo) contre un chèque de caution de 30€. Cette caution sera restituée en fin de compétition. (4 équipes engagées = 1 chèque de 120 €)</p>
PRIME KILOMETRIQUE	<p>La prime kilométrique versée pour la participation aux championnats nationaux 2021 -2022 est calculée sur la base de 0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet A/R ; référence Dicoroute).</p>
DEPLACEMENT / NAVETTE	<p>L'organisateur ne prévoit aucun transport pour les déplacements entre le lieu d'hébergement et le lieu de compétition. Chaque établissement doit donc être autonome et avoir son propre moyen de locomotion. Néanmoins, pour la gestion de l'amplitude horaire des chauffeurs de votre car, la ville de Montbert met à disposition une navette pour assurer la liaison du camping au site de compétition le lundi soir et mardi matin (Faire savoir à l'organisateur s'il y a des besoins via le questionnaire de participation).</p>
PASTORALE	<p>Un temps fort sera partagé.</p>
CADEAU / SOUVENIR	<p>Chaque participant se verra remettre un cadeau souvenir.</p>
ANIMATIONS	<p>Apéro des régions : chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial.</p>
PHOTOS	<p>Des photos seront prises lors de la compétition Les participants aux courses, ou leur représentant légal autorisent expressément les organisateurs de la course et l'U.G.S.E.L à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi. Droit à l'image : Si l'un des participants ne souhaite pas apparaître sur celles-ci, merci d'en informer l'organisation par courriel au plus tard le 13 mai 2022.</p>

ASPECTS REGLEMENTAIRES & SPORTIFS

REGLEMENTS SPORTIFS	Se référer aux Règlements généraux Sportifs (RG) UGSEL 2021 – 2022 parus sur le site de l'UGSEL nationale (www.ugsel.org).
REGLEMENTS DISCIPLINAIRES	Se référer au Titre V des Règlements Généraux : Réclamations et Procédures Disciplinaires
RESPONSABILITE / COMPORTEMENTS	Il est impératif que chaque accompagnateur surveille son groupe contre les abus et dégradations dans les bâtiments et tous les lieux de la compétition. Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour.
VOLS / DEGRADATIONS	L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller, ou les faire surveiller. Une solution de stockage des VTT et casques sera proposée sur le site de la compétition. Chaque établissement devra prévoir un antivol adapté.
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et sportive (cf : page suivante)
LICENCES	<i>La participation aux championnats UGSEL est conditionnée à la présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement qui fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions. Cf article 7 des RG</i> Pour cette compétition, la licence sera plastifiée et perforée pour y associer un lien permettant de la porter autour du cou. Pour rappel, tous les encadrants doivent avoir une licence également. <i>La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel. Lors des championnats UGSEL, la licence devra être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement et fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Cf article 9 des RG</i>
CERTIFICAT MEDICAL	Lors de l'accueil, il est obligatoire de présenter le certificat médical en cas de surclassement. Ce certificat doit mentionner l'autorisation à être surclassé(e) dans une catégorie supérieure pour pratiquer le triathlon en compétition. A défaut nous ne pourrions autoriser la personne à participer. NB : Un sur-classement est possible de la catégorie benjamin 2 en catégorie minime ou alors de la catégorie minime 2 en catégorie cadet/junior.
JEUNES OFFICIELS	Chaque établissement doit présenter au moins un Juge Arbitre (JA) pour 2 équipes engagées. Le JA doit faire partie d'une équipe. Il arbitrera la compétition d'une autre catégorie et participera à l'épreuve de son niveau. <ul style="list-style-type: none"> • Les benjamins seront arbitrés par les cadets/juniors • Les minimes seront arbitrés par les benjamins • Les cadets/juniors seront arbitrés par les minimes Les JA devront être précisés aux organisateurs au moment de l'inscription et suivre le briefing arbitre le lundi 23 mai.

<p>MATERIEL / TENUE OBLIGATOIRE / RECOMMANDE</p>	<p>Chaque équipe devra se munir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● D'un VTT en état de fonctionnement ● D'au moins 1 casque pour 4 ● D'un lot de 4 chasubles (1 rouge, 1 jaune, 1 bleue, 1 verte) ● 1 gourde par participant. ● D'un Tee-shirt ou sweat-shirt au nom et couleur de son établissement pour la cérémonie d'ouverture ainsi que la remise des prix. ● Une ceinture porte dossard ou 4 épingles à nourrice par participant. <p>La partie natation se faisant dans une piscine de 25 mètres, le port de la combinaison isothermique ne sera pas autorisé. Les tri-fonctions au nom des clubs ne sont pas autorisées.</p> <p>Il est recommandé d'apporter du matériel pour réparer le VTT en cas de besoin (chambre à air, pompe à vélo, dérive chaîne...) et de disposer dans la mesure du possible, d'une ceinture porte-dossard par compétiteur (les épingles à nourrice ne seront pas fournies avec les dossards).</p>
<p>LUTTE CONTRE LE DOPAGE</p>	<p>Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.</p>
<p>REUNION TECHNIQUE</p>	<p>Deux réunions techniques (arbitres et équipes) seront réalisées le lundi 23 mai dans l'après-midi. Un dernier briefing sera effectué le jour de la compétition.</p>
<p>PALMARES</p>	<p>Les podiums récompensent officiellement : les 3 premières équipes (4 participants) de chaque catégorie.</p>
<p style="text-align: center;">Retrouvez tous les documents relatifs à ce championnat sur le site de l'Ugsel (www.ugsel.org) rubrique « Compétitions », « triathlon »</p>	



Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org



Journée Accueil

Lundi 23 mai 2022 *

De 12h30 à 14h30	Accueil - installation au camping (repas à la charge des équipes)
	Vérification du matériel - Remise des dotations
14h30 – 16h30	Reconnaissance du parcours (natation, vélo, course à pied)
	Parcours Joëlette pour tous les comités (avec jeunes d'une section APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés))
16h40 – 17h15	Réunion technique pour les jeunes officiels dans le club house
	Réunion technique pour les enseignants dans le restaurant scolaire
17h30 – 18h30	Cérémonie d'ouverture et temps pastoral au gymnase
18h40 – 19h15	Moment de convivialité entre comités, invités et officiels
19h30	Restauration
21h00	Retour au camping

Journée 2

Mardi 24 mai 2022 *

7h00	Petit déjeuner au camping
8h15	Accès parc à vélos pour les benjamins et briefing compétition
9h30	Compétition des benjamins
10h20	Accès parc à vélos pour les minimes et briefing compétition
11h00	Compétition des minimes
De 11h00 à 13h00	Pause déjeuner avec repas échelonnés
12h30	Accès parc à vélos pour les cadets/juniors et briefing compétition
13h30	Compétition des cadets/juniors
15h00	Remise des récompenses et clôture de l'événement
16h00	Départ des équipes

*** A titre indicatif et pouvant être modifié**